

**RÉSULTAT ANNUEL 2022 et
Avis de Convocation à l'AGO
du 25 mai 2023**

AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

Les actionnaires de la société dite « SOCIÉTÉ THÉRAPEUTIQUE MAROCAINE » par abréviation « SOTHEMA – S.A », société anonyme au capital de 360.000.000,00 de dirhams divisé en 7.200.000 actions d'une valeur nominale de 50 DH chacune, dont le siège social est sis au– **Quartier Industriel de Bouskoura-Bouskoura 27182**, immatriculée au registre de commerce tenu auprès du Tribunal de Commerce de Casablanca sous le n° 35631, sont convoqués en **Assemblée Générale Ordinaire Annuelle** qui se tiendra au siège social de la société, **le jeudi 25 mai 2023 à Quinze heures (15h00)**, à l'effet de délibérer respectivement sur l'**ordre du jour** suivant :

- Approbation des comptes et opérations de l'exercice 2022 ;
- Affectation du résultat ;
- Rapports des Commissaires aux comptes concernant le même exercice ;
- Quitus aux Administrateurs et décharge aux Commissaires aux Comptes ;
- Renouvellement des mandats d'Administrateurs ;
- Nomination du Cabinet Saaidi en remplacement du Cabinet PWC Audit ;
- Questions diverses –Pouvoirs pour accomplissement des formalités légales.

Les actionnaires pourront assister à cette Assemblée Générale sur simple justification de leur identité, soit sous réserve d'être inscrits sur les registres de la société cinq (5) jours au moins avant la réunion de ladite Assemblée, soit de produire un certificat attestant le dépôt de leurs actions auprès d'un établissement agréé.

Dans le cas où un actionnaire ne pourrait assister à cette Assemblée par suite d'un empêchement quelconque, il pourrait s'y faire représenter par un autre actionnaire, par son conjoint, par un ascendant ou descendant ou par toute personne morale ayant pour objet social la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières.

Des formules de procuration sont à la disposition des actionnaires au siège social et seront disponibles sur le site Internet www.sothema.com , conformément aux dispositions de l'article 121 bis de la loi n°17-95.

Tout actionnaire a le droit de prendre connaissance, au siège social, des documents d'information énumérés à l'article 141 de la loi n°17-95.

Conformément aux dispositions de l'article 121 de la loi précitée, la demande d'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle par les actionnaires détenteurs du pourcentage d'actions prévu par l'article 117 de ladite loi, doit être déposée ou adressée au siège social contre accusé de réception, dans le délai de dix (10) jours à compter de la publication du présent avis.

Cet avis de convocation ainsi que le texte des projets de résolutions seront publiés, conformément aux dispositions de l'article 121 bis de la loi n°17-95, sur le site Internet de la société www.sothema.com.

**Pour le conseil d'administration
Lamia TAZI
Président Directeur Général**

PROJET DES RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

PREMIÈRE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu les explications du Conseil d'Administration et la lecture du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve intégralement :

- o les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils résultent du Bilan et du Compte de Produits et Charges arrêtés à cette date et qui présentent un bénéfice net comptable de **282 106 916 Dirhams**.
- o les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils lui ont été présentés faisant apparaître un résultat net consolidé de **267 134 KMAD**.

DEUXIÈME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice 2021 s'élevant à la somme de 281 973 567,98 Dirhams, comme suit :

Bénéfice net de l'exercice (DH)	:	282 106 915,70
-	-	-
Dotation à la Réserve Légale (Entièrement dotée)	:	3 901 322,00
Solde (DH)	:	278 205 593,70
	+	
Report à nouveau antérieur	:	568 338 070,00
Bénéfice distribuable (DH)	:	846 543 663,70
	-	
Dividendes (DH)	:	180 000 000,00
Le solde (DH)	:	666 543 663,70

A affecter au crédit du compte report à nouveau.

TROISIÈME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions relevant de l'article 56 de la Loi 17-95 sur la société anonyme, telle que modifiée et complétée par la Loi 20-05, approuve chacune des opérations et conventions qui y sont mentionnées.

QUATRIÈME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus entier et définitif de sa gestion au Conseil d'Administration pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Elle donne également décharge de leur mission aux Commissaires aux Comptes pour le même exercice.

CINQUIÈME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constatant l'arrivée à terme des mandats d'Administrateurs de Madame Lamia TAZI et Monsieur Mohamed TAZI, décide de les renouveler chacun pour une période de six (6) années, qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir dans l'année 2029 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

L'Assemblée Générale décide de nommer, en tant que nouveau Commissaire aux Comptes, en remplacement de PWC Audit, le Cabinet Saaidi Consultants, représenté par Bahaa SAAIDI, sis « 4, Place des Nations Unies – Casablanca, Maroc », pour une durée de 3 ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle des actionnaires à tenir dans l'année 2026 et appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2025.

Le Cabinet Saaidi Consultants exercera sa mission conjointement avec le Cabinet Deloitte Audit.

SIXIÈME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, constate l'arrivée à terme du mandat du Commissaire aux comptes PWC Audit et décide de ne pas renouveler son mandat, conformément aux nouvelles dispositions de la loi 17-95, PWC Audit ayant atteint le plafond de 4 mandats consécutifs.

SEPTIÈME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour accomplir les formalités prévues par la Loi.

BILAN SOCIAL

ACTIF

En MAD	déc-22		déc-21	
	Brut	Amort.&Prov.	Net	Net
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	10 064 663	6 000 000	4 064 663	6 013 603
* Frais préliminaires				27 206
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	10 064 663	6 000 000	4 064 663	5 986 397
* Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	53 700 008	34 277 737	19 422 271	24 150 229
* Immobilisation en recherche et développement	261 553	261 553		
* Brevet, marques, droits et valeurs similaires	45 171 640	34 016 184	11 155 456	15 245 444
* Fonds commercial	3 500 000		3 500 000	3 500 000
* Autres immobilisations incorporelles	4 766 815		4 766 815	5 404 785
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	1 025 612 457	686 967 234	338 645 223	327 188 832
* Terrains	47 719 400		47 719 400	47 719 400
* Constructions	439 654 458	291 152 595	148 501 864	161 032 292
* Installation techniques, matériel et outillage	446 177 159	356 341 863	89 835 296	88 364 150
* Matériel transport	4 472 816	3 463 810	1 009 006	1 089 259
* mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	43 236 415	33 410 746	9 825 669	9 713 680
* Autres immobilisations corporelles	2 651 991	2 598 221	53 771	44 730
* Immobilisations corporelles en cours	41 700 217		41 700 217	19 225 320
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	108 124 854		108 124 854	59 341 209
* Prêts immobilisés				
* Autres créances financières	612 559		612 559	600 559
* Titres de participation	107 512 295		107 512 295	58 740 650
* Autres titres immobilisés				
ECARTS DE CONVERSION-ACTIF (E)				
* Diminution des créances immobilisées				
* Augmentations des dettes de financement				
TOTAL I(A+B+C+D+E)	1 197 501 982	727 244 971	470 257 011	416 693 873
STOCKS(F)	670 809 814	23 227 726	647 582 089	558 297 195
* Marchandises	210 019 705	8 535 620	201 484 084	173 692 182
* Matières et fournitures, consommables	235 107 309	8 859 764	226 247 545	199 660 280
* Produit en cours	52 885 688	481 845	52 403 844	32 664 839
* Produits intermédiaires et produits résiduels				
* Produits finis	172 797 112	5 350 497	167 446 615	152 279 893
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	899 364 515	21 775 349	877 589 166	710 445 064
* Fournis, débiteurs, avances et acomptes	3 262 415		3 262 415	13 458 401
* Clients et comptes rattachés	715 765 039	21 775 349	693 989 690	564 130 642
* Personnel	1 201 829		1 201 829	1 446 787
* Etat	63 174 698		63 174 698	50 636 107
* Comptes d'associés				
* Autres débiteurs	115 579 878		115 579 878	80 455 038
* Comptes de régularisation-actif	380 657		380 657	318 089
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)	6 000 000	1 385 964	4 614 037	
ECARTS DE CONVERSION-ACTIF (I)	3 792 385		3 792 385	1 950 344
Éléments circulants	3 792 385		3 792 385	1 950 344
TOTAL II (F+G+H+I)	1 579 966 714	46 389 038	1 533 577 676	1 270 692 603
TRESORERIE-ACTIF	18 675 297		18 675 297	81 595 231
* Chèques et valeurs à encaisser				2 962 724
* Banques, TG et CCP	18 636 830		18 636 830	78 613 153
* Caisse, Régie d'avances et accreditifs	38 467		38 467	19 355
TOTAL III	18 675 297		18 675 297	81 595 231
TOTAL GENERAL I+II+III	2 796 143 994	773 634 010	2 022 509 984	1 768 981 707

PASSIF

En MAD	déc-22		déc-21	
	Brut	Amort.&Prov.	Net	Net
CAPITAUX PROPRES	1 242 543 664		1 242 543 664	1 140 436 748
* Capital social ou personnel(1)	360 000 000		360 000 000	
* Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé				
* capital appelé				
* Dont versé				
* Prime d'émission, de fusion, d'apport				
* Ecart de réévaluation				
* Réserve légale		32 098 678		18 000 000
* Autres réserves				
* Report à nouveau (2)		568 338 070		480 463 181
* Résultat nets en instance d'affectation(2)				
* Résultat net de l'exercice(2)		282 106 916		281 973 567
Total des Capitaux Propres (A)	1 242 543 664		1 242 543 664	1 140 436 748
CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS(B)	5 360 563		5 360 563	3 128 620
* Subvention d'investissement	5 360 563		5 360 563	3 128 620
* Provision réglementées				
Provisions pour amortissements dérogatoires				
Provisions pour investissement				
Provisions pour acquisition et construction logement				
Autres Provisions réglementées				
DETTES DE FINANCEMENT (C)	89 401 754		89 401 754	38 220 061
* Emprunts obligataires				
* Autres dettes de financement	89 401 754		89 401 754	38 220 061
PROVISION DURABLE POUR RISQUE ET CHARGES (D)				
* Provision pour risques				
* Provision pour charges				
ECARTS DE CONVERSION -PASSIF (E)				
* Augmentation des créances immobilisées				
* Diminution des dettes de financement				
TOTAL I(A+B+C+D+E)	1 337 305 981		1 337 305 981	1 181 785 429
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	462 538 864		462 538 864	417 316 887
* Fournisseurs et comptes rattachés	345 862 183		345 862 183	297 356 112
* Clients créditeurs, avances et acomptes	2 027 263		2 027 263	1 400 259
* Personnel	31 582 303		31 582 303	28 429 896
* Organisme sociaux	25 155 854		25 155 854	23 097 897
* Etat	13 872 541		13 872 541	29 737 910
* Comptes d'associés	1 168 999		1 168 999	1 074 999
* Autres créanciers	42 492 264		42 492 264	36 078 653
* Comptes de régularisation passif	376 457		376 457	81 159
AUTRES PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES (G)	4 311 237		4 311 237	2 740 889
ECARTS DE CONVERSION-PASSIF(Éléments circulants) (H)	7 920 846		7 920 846	2 941 013
TOTAL 2(F+G+H)	474 770 947		474 770 947	422 998 788
TRESORERIE-PASSIF	210 433 057		210 433 057	164 197 490
* Crédits d'escompte	75 490 669		75 490 669	61 940 452
* Crédits de trésorerie	124 801 488		124 801 488	102 257 038
* Banques (soldes créditeurs)	10 140 899		10 140 899	
TOTAL 3	210 433 057		210 433 057	164 197 490
TOTAL GENERAL 1+2+3	2 022 509 984		2 022 509 984	1 768 981 707

COMPTE DE PRODUITS ET DE CHARGES

NATURE	OPERATION		1	2	3=1+2	4
	Exercice	Concernant les exercices précédents				
PRODUIT D'EXPLOITATION	2 321 319 221		2 321 319 221		2 083 406 111	
* Ventes de marchandises (en l'état)	850 655 068		850 655 068		692 312 567	
* Vente de biens et services produits	1 399 194 025		1 399 194 025		1 366 483 933	
Chiffre d'affaires	2 249 849 092		2 249 849 092		2 058 796 501	
* Variations de stocks de produits(1)	34 633 873		34 633 873		8 531 953	
* Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même						
* Subventions d'exploitation	11 200		11 200			
* Autres produits d'exploitation					13 855	
* Reprises d'exploitation: transferts de charges	36 825 056		36 825 056		33 127 709	
Total 1	2 321 319 221		2 321 319 221		2 083 406 111	
CHARGES D'EXPLOITATION	1 873 029 245		1 873 029 245		1 653 032 500	
* Achats revendus(2) de marchandises	588 663 888		588 663 888		479 788 064	
* Achats consommés(2) de matières et fournitures	594 294 900		594 294 900		523 528 687	
* Autres charges externes	322 904 899		322 904 899		293 091 335	
* Impôts et taxes	1 511 759		1 511 759		1 529 596	
* Charges de personnel	288 709 258		288 709 258		274 629 499	
* Autres charges d'exploitation	1 612 500		1 612 500		1 300 000	
* Dotations d'exploitation	75 332 041		75 332 041		79 165 319	
Total 2	1 873 029 245		1 873 029 245		1 653 032 500	
RESULTAT D'EXPLOITATION(1-2)					448 289 976	430 373 611
PRODUITS FINANCIERS	23 808 047		23 808 047		10 457 162	
* Produits des titres de part, et autres titre immobilisés						
* Gains de change	16 426 659		16 426 659		7 568 307	
* Intérêts et autres produits financiers	5 393 768		5 393 768		1 024 008	
* Reprises financier : transfert charges	1 987 620		1 987 620		1 864 846	
Total 4	23 808 047		23 808 047		10 457 162	
CHARGES FINANCIERES	27 320 619		27 320 619		14 044 349	
* Charges d'intérêts	6 463 138		6 463 138		5 523 734	
* Pertes de change	15 302 329		15 302 329		6 038 537	
* Autres charges financières	376 804		376 804		530 733	
* Dotations financières	5 178 348		5 178 348		1 950 344	
Total 5	27 320 619		27 320 619		14 044 349	
RESULTAT FINANCIER(4-5)					3 512 573	3 587 186
RESULTAT COURANT(3+6)					444 777 403	426 786 425
PRODUITS NON COURANTS	4 660 336		4 660 336		577 143	
* Produits de cessions d'immobilisations					33 333	
* Subventions d'équilibre						
* Reprises sur subventions d'investissement	4 648 057		4 648 057		5 160 000	
* Autres produits non courants	12 279		12 279		27 809	
* Reprises non courantes : transferts de charges						
Total 8	4 660 336		4 660 336		577 143	
CHARGES NON COURANTES	28 387 147		28 387 147		13 243 756	
* Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées					588	
* Subventions accordées						
* Autres charges non courantes	28 108 295		28 108 295		13 243 168	
* Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	278 852		278 852			
total 9	28 387 147		28 387 147		13 243 756	
RESULTAT NON COURANT (8-9)					- 23 726 812	- 12 666 614
RESULTAT AVANT IMPÔTS (7+10)					421 050 592	414 119 811
IMPÔTS SUR LES RESULTATS	138 943 676		138 943 676		132 146 244	
RESULTAT NET (11-12)					282 106 916	281 973 567
TOTAL DES PRODUITS (1+4+8)					2 349 787 604	2 094 440 416
TOTAL DES CHARGES (2+5+9+13)					2 067 680 688	1 812 466 849
RESULTAT NET.(total des produits-total des charges)					282 106 916	281 973 567

ETAT DES SOLDES INTERMEDIAIRES (E.S.G)

	déc-22	déc-21	
1	Ventes de marchandises (en l'état)	850 655 068	692 312 567
2	- Achats revendus de marchandises	588 663 888	479 788 064
	= MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT	261 991 180	212 524 504
	+ PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	1 433 827 898	1 357 951 980
3	* Ventes de biens et de services produits	1 399 194 025	1 366 483 933
4	* Variations stocks produits	34 633 873	8 531 953
5	* Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même		
	= CONSOMMATION DE L'EXERCICE(6+7)	917 199 799	816 620 022
6	* Achats consommés de matières et fournitures	594 294 900	523 528 687
7	* Autres charges externes	322 904 899	293 091 335

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

	déc-22	déc-21	
1	Resultat net de l'exercice	282 106 916	281 973 567
	*Bénéfice	282 106 916	281 973 567
	*Perte		
2 +	Dotations d'exploitation (1)	48 047 154	47 045 436
3 +	Dotations financières (1)		
4 +	Dotations non courantes(1)		
5 -	Reprises d'exploitation (2)		
6 -	Reprises financières		
7 -	non courantes (2)(3)	4 648 057	516 000
8 -	Produits des Reprises cessions d'immobilisation (1)		33 333
9 +	Valeurs nettes d'amortiss.des immob.cédées		588
	CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F)	325 506 013	328 470 258
10 -	Distributions de bénéfices	180 000 000	151 200 000
	AUTOFINANCEMENT	145 506 013	177 270 258

ETAT DES CHANGEMENTS DES METHODES

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
Changements affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
Changements affectant les règles de présentation	NEANT	NEANT

TABLEAU DES SURETES REELLES

TIERS CREDITEURS OU TIERS DEBITEURS	TABLEAU DES SURETES REELLES DONNEES OU RECUES	NATURE 1	DATE ET LIEU D'INSCRIPTION	OBJET 2 3	VALEUR COMPTABLE NETTE DE LA SURETE DONNEES A LA DATE DE CLOTURE
SURETES DONNEES					
		NEANT			
SURETES RECUES					
		NEANT			

ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS OPÉRATIONS

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANT EXERCICE	MONTANT EXERCICE PRECEDENT
. Avals et cautions		
. Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires		
. Cautions :		
Cautions envers SERVICE ALCOOL	756 000	756 000
Acte de caution solidaire envers ARAB BANK en garantie de la filiale AXESS PHARMA détenue à cent pour cent par Sothema	16 000 000	16 000 000
Acte de caution solidaire envers la Banque Populaire en garantie de la filiale AZERY'S	1 000 000	
TOTAL (1)	17 756 000	16 756 000

(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées ...

TABLEAU DE FINANCEMENT

MASSES	déc-22	déc-21	Variation	
			Emplois	Ressources
Financement permanent (1)	1 337 305 981	1 181 785 429		155 520 552
Moins actif immobilisé (2)	470 257 011	416 683 873	53 563 138	
= FOND DE ROULEMENT(1-2) (A)	867 048 970	765 091 556		101 957 414
Actif circulant (4)	1 533 577 676	1 270 682 603	262 885 073	
Moins passif circulant (5)3	474 770 947	422 998 788		51 772 158
= BESOINS DE FINANCEMENT GLOBAL (4-5) (B)	1 058 806 730	847 693 815	211 112 915	
TRESORERIE NETTE (ACTIF - PASSIF) = A-B	- 191 757 760	- 82 602 259		109 155 500

	EXERCICE Décembre 2022		EXERCICE PRECEDENT	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
AUTOFINANCEMENT (A)		145 506 013		177 270 258
Capacité d'autofinancement		325 506 013		328 470 258
Distribution de bénéfices		180 000 000		151 200 000
CESSION ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)		5 851 383		33 333
Cession d'immob. incorporelles		2 024 899		
Cession d'immob. corporelles				33 333
Cession d'immob. financières		3 826 483		
Récupération sur créances immobilisées				
AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES (C)		6 880 000		
Augmentation de capital, apports				
Subvention d'investissements		6 880 000		
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D)		80 000 000		
TOTAL I-RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		238 237 396		177 303 591
II. EMPLOIS STABLE DE L'EXERCICE (FLUX)				
ACQUISITION ET AUGMENTATION D'IMMO.	107 397 011		41 018 986	
Acquisitions d'immo incorporelles	678 985		6 942 493	
Acquisitions d'immo corporelles	54 107 898		34 068 993	
Acquisitions d'immo financières	52 598 129			
Acquisitions des créances immob	12 000		7 500	
REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)				
REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)	28 818 307		30 992 220	
EMPLOIS EN NON VALEURS (H)	64 663		27 206	
TOTAL II-EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	136 279 981		72 038 412	
III.VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT (B.F.G)	211 112 915		24 700 866	
IV.VARIATION DE LA TRESORERIE		109 155 500		80 564 313
TOTAL GENERAL	347 392 896	347 392 896	177 303 591	177 303 591

ETAT DES DÉROGATIONS

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE ET LA SITUATION FINANCIERES
I-DEROGATIONS AUX PRINCIPES COMPTABLE FONDAMENTAUX	NEANT	NEANT
II-DEROGATION AUX METHODES D'EVALUATION	NEANT	NEANT
III-DEROGATIONS AUX REGLES D'ETABLISSEMENT ET DE PRESENTATION DES ETATS DE SYNTHESSES	NEANT	NEANT

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES

NATURE	Ouverture	AUGMENTATION			DIMINUTION		déc-22
		Acquisition	Prod. Entr. Elle	Virement	Cession	Retrait	
IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS	10 638 868	64 663				638 868	10 064 663
Frais préliminaires	27 206					27 206	
*Charges à répartir sur plusieurs exercices	10 611 662	64 663				611 662	10 064 663
*Primes de remboursement obligations							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	53 859 632	678 985		478 345		838 610	53 700 008
*Immobilisation en recherche et développement	261 553						261 553
*Brevets, marques, droits et valeur similaires	44 693 294			478 345			45 171 640
*Fonds commercial	3 500 000						3 500 000
*Autres immobilisations incorporelles	5 404 785	678 985				838 610	4 766 815
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	976 172 260	54 107 898		7 978 230		4 667 700	1 025 612 457
*terrains	47 719 400						47 719 400
*Constructions	431 616 558	7 026 328		1 011 573			439 654 458
*Installation technique, matériel et outillage	430 459 765	19 113 343		85 462		3 481 411	446 177 159
*Matériel de transport	4 100 963	371 853					4 472 816
*Mobilier, matériel de bureau et aménagements	14 485 054	830 172		28 820			15 344 046
*Autres immobilisations corporelles	2 633 376	18 615					2 651 991
*Immobilisation corporelles en cours	19 225 320	24 866 942		6 772 474		1 186 290	41 700 217
* Matériel informatique	25 931 824	1 880 645		79 900			27 892 368
TOTAL GENERAL	1 040 670 760	54 851 546		8 456 575		6 145 178	1 089 377 128

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

NATURE	Cumul début exercice	Dotations de l'exercice		Amortissements sur immobilisation sorties	Cumul d'amort. fin exercice
	1	2	3	4=1+2-3	
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	4 625 265	2 013 603		638 868	6 000 000
*frais préliminaires	13 603	13 603		27 206	
*Charges à répartir sur plusieurs exercices	4 611 662	2 000 000		611 662	6 000 000
*Primes de remboursement des obligations					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	29 709 403	4 568 334			34 277 737
*Immobilisation en recherche et développement	261 553				261 553
*Brevet, marques, droits et valeur similaires	29 447 850	4 568 334			34 016 184
*Fonds commercial					
*Autre immobilisations incorporelles					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	648 983 428	41 465 217		3 481 411	686 967 234
*Terrains					
*Constructions	270 584 265	20 568 329			291 152 595
*Installations techniques, matériel et outillage	342 095 615	17 727 659		3 481 411	356 341 863
*Matériel de transport	3 011 704	452 106			3 463 810
*Mobilier, matériel de bureau et aménagements	30 703 198	2 707 548			33 410 746
*Autres immobilisations corporelles	2 588 646	9 574			2 598 221
*Immobilisations corporelles en cours					
TOTAL GENERAL	683 318 096	48 047 154		4 120 279	727 244 971

TABLEAU DES PROVISIONS

NATURE	Ouverture	DOTATIONS			REPRISES			déc-22
		Expl.	Fin.	N.C	Expl.	Fin.	N.C	
1.Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé								
2.Provisions réglementées								
3.Provisions durables pour risques et charges								
SOUS TOTAL(A)								
4.Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors Trésor.)	47 030 984	27 284 887	1 385 964		29 312 797		46 389 038	
5.Autres provisions pour risques charges	2 740 889		3 792 385	278 852	550 545	1 950 344	4 311 237	
6.Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
SOUS TOTAL(B)	49 771 873	27 284 887	5 178 348	278 852	29 863 341	1 950 344	50 700 275	
TOTAL(A+B)	49 771 873	27 284 887	5 178 348	278 852	29 863 341	1 950 344	50 700 275	

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATIONS

RAISON SOCIALE DE LA SOCIÉTÉ ÉMETTRICE	N° IF	SECTEUR D'ACTIVITÉ	CAP. SOCIAL	PART. AU CAPITAL	PRIX D'ACQUIS.	VNC	EXTRAIT DES DERNIERS ÉTATS DE SYNTHÈSE DE LA SOCIÉTÉ ÉMETTRICE			PRODUITS INSCRITS AU C.P.C DE L'EXERCICE
							DATE CLOT.	SITUATION NETTE	RÉSULTAT NET	
TABID	2200914	Immobilier	10 000	95,00	2 850 000	2 850 000	31/12/2022	45 604	500	3 500
WAPH	-	Pharma.	27 658 000	79,60	23 055 479	23 055 479	31/12/2022	14 189 334	5 505 445	85 381 253
LEIDEN PHARMA	-	Commerciale	1 650 000	100,00	3 013 688	3 013 688	31/12/2022	1 806 731	53 037	1 114 478
AXESS PHARMA	1087856	Pharma.	40 000 000	100,00	42 000 000	42 000 000	31/12/2022	6 157 452	- 11 253 116	62 914 831
AZERY	26133530	Trait. plantes natur.	9 900 000	51,00	7 695 000	7 695 000	31/12/2022	6 376 645	- 9 578 592	19 478 937
A.S.D	2227323	Recherche	1 000 000	30,00	300 000	300 000	31/12/2022	10 143 767	- 32 072	4 217
PRODIMEDIC	-	Fab. Et Distrib. Dispositif Médic.	10 000 000	40,00	7 000 000	7 000 000	31/12/2022	8 140 697	- 441 725	271
ZIWIG	-	Fab. Outil Technol. De Diagnostic et Pronostic	5 228 894	2,73	21 598 129	21 598 129	31/12/2022			
TOTAL CUMULE			95 446 894	-	107 512 296	107 512 296	-	10 205 944	- 15 746 523	168 897 487

TABLEAU DES CREANCES

CREANCES	ANALYSE PAR ECHEANCE				AUTRES ANALYSE			
	déc-22	PLUS D'UN AN	MOINS D'UN AN	ECHU ET NON RECOUVREE	MONTANT EN DEVISES	MONTANTS VIS-A-VIS DE L'ETAT ET ORG. PUB	MONTANTS SUR LES ENTREPRISES	MONTANTS REPRESENTES PAR EFFETS
DE L'ACTE IMMOBILISE	612 559	612 559						
- Prêts immobilisés								
- Autres créances financières	612 559	612 559						
DE L'ACTE CIRCULANT	899 364 515	701 167	573 276 619	325 386 729	155 452 360	162 782 121	180 908 975	77 955 637
- Fournisseur débiteurs, avances et acomptes	3 262 415		3 262 415		1 083 213			
- Clients et comptes rattachés	715 765 039		496 993 761	218 771 278	137 641 511	99 607 423	74 293 524	77 955 637
- Personnel	1 201 829	701 167	500 662					
- Etat	63 174 698		63 174 698			63 174 698		
- Comptes d'associés								
- Autres débiteurs	115 579 878		8 964 426	106 615 451	16 727 635		106 615 451	
- Compte de régularisation-Actif	380 657		380 657					
TOTAL	899 977 075	1 313 726	573 276 619	325 386 729	155 452 360	162 782 121	180 908 975	77 955 637

TABLEAU DES DETTES

DETTES	ANALYSE PAR ECHEANCE				AUTRES ANALYSE			
	déc-22	PLUS D'UN AN	MOINS D'UN AN	ECHU ET NON PAYES	MONTANT EN DEVISES	MONTANTS VIS-A-VIS DE L'ETAT ET ORG. PUB	MONTANTS VIS-A-VIS DES ENTREPRISES LIEES	MONTANTS REPRESENTES PAR EFFETS
DE FINANCEMENT	89 401 754	43 597 949	45 803 805					
- Emprunts obligataires								
- Autres dettes de financement	89 401 754	43 597 949	45 803 805					
DU PASSIF CIRCULANT	462 538 864	4 357 851	433 502 879	24 678 134	271 507 563	14 948 457	163 732	11 629 206
- Fournisseurs et comptes rattachés	345 862 183		340 843 838	5 018 345	243 425 133		62 099	11 629 206
- Clients créditeurs, avances et acomptes	2 027 263		2 027 263		1 312 705			
- Personnel	31 582 303		31 570 953	11 350				
- Organismes sociaux	25 155 854		25 155 854			1 075 915		
- Etat	13 872 541		13 872 541			13 872 541		
- Comptes d'associés	1 169 999		1 169 999					
- Autres créanciers	42 492 264	4 357 851	18 485 974	19 648 439	26 769 725		101 633	
- Comptes de régularisation-passif	376 457		376 457					
TOTAL	551 940 619	47 955 800	479 306 684	24 678 134	271 507 563	14 948 457	163 732	11 629 206

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX

Deloitte

Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3ème étage
La Marina – Casablanca

Aux actionnaires de la
Société de Thérapeutique Marocaine (SOTHEMA S.A.)
BP n° 1, Zone industrielle Bouskoura
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société de Thérapeutique Marocaine (SOTHEMA S.A.), comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 1 1247 904 KMAD dont un bénéfice net de 282 107 KMAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société de Thérapeutique Marocaine (SOTHEMA S.A.) au 31 décembre 2022 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Société de Thérapeutique Marocaine
Page 3

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y

Société de Thérapeutique Marocaine
Page 2

Titres de participation et créances rattachées

- Risque identifié

Au 31 décembre 2022, les titres de participation et les créances nettes rattachées figurant au bilan de la société s'élevaient respectivement à 107 512 KMAD et 169 409 KMAD. Les titres de participation sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition et les créances rattachées à des participations à leur valeur nominale.

Les provisions pour dépréciation de ces titres et des créances rattachées sont déterminées en tenant compte de la performance financière des filiales, de l'évolution de leurs résultats ou de leur valeur probable de négociation.

Nous avons considéré que l'évaluation des titres de participation et des créances rattachées constitue un point clé de notre audit compte tenu de l'importance de ces titres et créances dans les comptes de la société et du jugement nécessaire à l'appréciation de leur valeur d'utilité.

- Réponse d'audit

Nos procédures d'audit ont principalement consisté à :

- Actualiser, par entretiens, notre compréhension des procédures mises en place par la société afin d'évaluer les titres de participation et les créances rattachées ;
- Pour les évaluations reposant sur des éléments historiques :
 - o Vérifier que les quotes-parts d'actif net retenues concordent avec les comptes des entités et que les évaluations opérées, le cas échéant, sont fondées sur une documentation probante ;
- Pour les évaluations reposant sur les éléments prévisionnels :
 - o Obtenir les prévisions de flux de trésorerie des activités des entités concernées établies sous le contrôle de la direction générale ;
 - o Vérifier la cohérence des hypothèses retenues avec l'environnement économique en fonction des données réelles historiquement constatées, de notre connaissance des entités, du marché sur lequel elles sont positionnées et d'éléments macro-économiques pouvant impacter ces prévisions ;
 - o Apprécier le fondement des méthodes d'évaluation utilisées pour déterminer les valeurs recouvrables des titres de participation ;
- Apprécier le caractère recouvrable des créances rattachées au regard des analyses effectuées sur les titres de participation.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Société de Thérapeutique Marocaine
Page 4

compris les informations fournies dans les états de synthèse, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Par ailleurs et en application de l'article 172 de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes telle qu'amendée et complétée, nous vous informons que la société a acquis une participation à hauteur de 40% du capital de Prodimedic pour un montant de 7 MMAD.

Casablanca, le 17 avril 2023

Les Commissaires aux comptes

Deloitte Audit



Sakina Bensouda
Associée

PwC Maroc
PwC Maroc
Lot 57 Tour CFC - 15ème étage, Casa Anfa,
20229 Hay Hassani - Casablanca
T: +212 522 23 88 70
C: +212 522 23 88 70
IP: 1106708 - DUS51-1267045

Mohamed Rqibate
Associé

BILAN CONSOLIDÉ

[ACTIF]

En KMAD	déc-22	déc-21
Immobilisations incorporelles	24 939	27 216
Ecart d'acquisition	34 662	34 662
Immobilisations corporelles	840 069	747 695
Titres mis en équivalence	3 284	0
Autres actifs financiers	22 592	908
Impôts différés	3 929	2 695
Autres actifs long terme	17 368	17 005
Actifs non-courants	946 844	830 181
Stocks et en-cours	705 018	578 129
Clients et autres débiteurs	769 887	629 264
Autres actifs courants	209	192
VMP et autres placements	4 614	-
Disponibilités	44 934	88 160
Actifs courants	1 524 663	1 295 744
Actifs non courants et groupes d'actifs destinés à être cédés	-	-
TOTAL ACTIF	2 471 507	2 125 925

[PASSIF]

En KMAD	déc-22	déc-21
Capital	360 000	360 000
Réserves	785 732	656 509
Réserves de conversion groupe	2 977	828
Résultat de l'exercice	266 617	278 849
Capitaux propres, part du groupe	1 415 326	1 294 529
Intérêts minoritaires	18 353	- 4 770
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	1 433 679	1 289 759
Emprunts et dettes financières	92 452	11 939
Engagements envers le personnel	25 008	26 325
Autres provisions	3 785	10 459
Impôts différés	107 900	79 437
Autres passifs long terme	1 656	1 400
Passifs non courants	230 801	129 560
Emprunts et concours bancaires (part à moins d'un an)	259 478	211 741
Provisions (part à moins d'un an)	537	810
Fournisseurs et autres créditeurs	523 924	464 789
Dettes d'impôt	10 250	20 940
Autres passifs courants	12 838	8 326
Passifs courants	807 027	706 606
Passifs liés à un groupe d'actifs destinés à être cédés	-	-
TOTAL PASSIF	2 471 507	2 125 925

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Entité	Activité	Pourcentage de contrôle en %	Méthode de consolidation
Sothema	Pharma		Consolidante
West Afric Pharma	Pharma	79,60	Intégration Globale
Axess Pharma	Pharma	100	Intégration Globale
ASD	R&D Pharma	30	Mise En Equivalence
Leiden Pharma	Distrib. Pharma	100	Intégration Globale
Prodimed	Fab. & Distrib. Dispositifs médicaux	40	Mise En Equivalence
Azerys-SA	Traitement des plantes	51	Intégration Globale
TABID	SCI	95	Intégration Globale

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

[Compte de Résultat]

En KMAD	déc-22	déc-21
Chiffre d'affaires	2 301 834	2 055 878
Autres produits de l'activité	18	610
Achats consommés	- 1 222 044	- 1 017 499
Charges externes	- 306 709	- 263 327
Charges de personnel	- 313 360	- 292 283
Impôts et taxes	- 3 259	- 2 492
Dotation aux amortissements	- 57 183	- 54 627
Dotation aux dépréciations et provisions	- 27 948	- 32 793
Variation des stocks d'en-cours et produits finis	34 293	- 4 590
Autres produits et charges d'exploitation	36 453	31 976
Résultat opérationnel courant	442 094	420 853
Résultat sur cession de participations consolidées	- 6 542	-
Autres produits et charges opérationnels	- 15 506	- 7 371
Autres produits et charges opérationnels	- 22 048	- 7 371
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	456	376
Coût de l'endettement financier brut	- 10 025	- 9 105
Coût de l'endettement financier net	- 9 569	- 8 729
Autres produits et charges financiers	6 461	2 790
Autres produits et charges financiers	6 461	2 790
Impôts sur les bénéfices	- 149 787	- 132 475
Q-P de résultat des mises en équivalence	- 16	- 123
Résultat des activités destinées à être abandonnées ou cédées	-	-
Résultat Net Total	267 134	274 946
Part du groupe	266 616	278 849
Intérêts minoritaires	- 518	3 903
	Nombre d'actions	7 200 000
Résultat par action	37,0	38,7
Résultat dilué par action	37,0	38,7

[Autres éléments du résultat global]

En KMAD	déc-22	déc-21
Résultat net consolidé de l'exercice	267 134	274 946
Réévaluation des immobilisations incorporelles et corporelles	67 982	-
Actifs financiers disponibles à la vente	-	-
Couverture de flux de trésorerie	-	-
Ecart actuariels IAS 19	3 524	- 7 352
Impôts différés reconnus en capitaux propres	- 19 509	347
Réserves de conversion	4 651	- 1 688
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	56 648	- 8 693
Consolidated comprehensive income of the period	323 782	266 253

Variation de périmètre à fin décembre 2022 :

- Nouvelle entrée au périmètre de la filiale PRODIMEDIC fin 2022 consolidée en mise en équivalence à 40%.

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En KMAD	Capital	Réserves	Résultat de l'exercice	Réserves de conversion groupe	Autres	Capitaux propres Part du groupe	INTÉRÊTS NON ASSORTIS DE CONTRÔLE	Total capitaux propres
Situation à l'ouverture de l'exercice 2021,12	180 000	766 915	230 198	735	-1 141	1 176 707	-2 779	1 173 928
Affectation du résultat de l'exercice N-1		230 198	-230 198			0		0
Dividendes versés		-151 200				-151 201		-151 200
Augmentation de capital		-				0		
Variation de l'auto-contrôle								
Changement de méthodes comptables		0						
Variation des taux de change	0	0	0	-1 563	0	-1 563	-125	-1 688
Résultat de l'exercice			278 849			278 849	-3 903	274 946
Autres mouvements	180 000	-180 910	0		-7 352	-8 262	2 037	-6 225
Situation à la clôture de l'exercice 2021,12	360 000	665 002	278 849	-828	-8 493	1 294 529	-4 770	1 289 759
Affectation du résultat de l'exercice N-1		278 849	-278 849			0		0
Dividendes versés		-180 000				-180 000		-180 000
Augmentation de capital		-				0		
Variation de l'auto-contrôle								
Variation des taux de change	0	0	0	3 806	0	3 806	846	4 651
Résultat de l'exercice			266 616			266 616	518	267 134
Autres mouvements		27 943	0		2 432	30 375	21 759	52 134
Situation à la clôture de l'exercice 2022,12	360 000	791 793	266 617	2 977	-6 061	1 415 326	18 353	1 433 679

Tableau de flux de trésorerie

En KMAD	déc-22	déc-21
Résultat net total consolidé	267 134	274 946
Ajustements :		
Elim. du résultat des mises en équivalence	16	123
Elim. des amortissements et provisions	52 196	53 813
Elim. des résultats de cession et des pertes et profits de dilution	5 852	- 32
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier	325 198	328 850
Elim. de la charge (produit) d'impôt	149 787	132 475
Elim. du coût de l'endettement financier net	9 569	8 729
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier	484 554	470 053
Incidence de la variation du BFR	- 173 624	- 29 895
Impôts payés	- 154 496	- 112 467
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	156 434	327 692
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	- 70 103	- 62 559
Acquisition d'actifs financiers	- 21 598	
Variation des prêts et avances consentis	- 82	- 20
Subventions d'investissement reçues	8 997	
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	3	34
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	- 82 783	- 62 545
Augmentation de capital	- 7 000	-
Emission d'emprunts	80 214	10 214
Remboursement d'emprunts	- 40 188	- 40 431
Intérêts financiers nets versés	- 8 826	- 8 920
Dividendes payés aux actionnaires du groupe	- 180 000	- 151 201
Autres flux liés aux opérations de financement	35 852	- 9 914
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	- 119 948	- 200 252
Incidence de la variation des taux de change	212	- 209
Variation de la trésorerie	- 46 085	64 686
Trésorerie d'ouverture	85 374	20 687
Trésorerie de clôture	39 288	85 374

PRINCIPES ET RÈGLES DE CONSOLIDATION

1. Référentiel comptable et déclaration de conformité

Les états financiers sont présentés en milliers de dirhams (KMAD), le dirham est la devise de reporting groupe.

Les présents états financiers consolidés du Groupe SOTHEMA ont été préparés conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IAS/IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et adoptées par l'Union Européenne.

Les normes et interprétations IFRS sont appliquées dans les comptes du Groupe SOTHEMA de façon constante sur les périodes présentées.

2. Modalités de consolidation

L'intégration globale est pratiquée pour toutes les filiales dont le Groupe détient directement et indirectement le contrôle exclusif.

Les entreprises sont consolidées sur la base de leurs comptes sociaux retraités pour être mis en conformité avec les principes comptables retenus par le Groupe.

Toutes les transactions significatives bilan et PL entre les Sociétés consolidées ainsi que les profits internes ont été éliminées. Le compte de résultat consolidé intègre les comptes de résultat des sociétés acquises à compter de leur date d'acquisition.

PRINCIPES ET RÈGLES DE CONSOLIDATION (suite 1/3)

3. Méthodes et règles d'évaluation

Utilisation d'estimation

La préparation des états financiers, conformément aux normes IFRS, nécessite l'utilisation d'estimations et de jugements pour l'évaluation de certains actifs, passifs, produits, charges et engagements. Les principales estimations retenues par le Groupe sont décrites dans les notes suivantes :

O Calculs actuariels conforme à la norme IAS 19 pour déterminer la provision des avantages au personnel.

O Expertise immobilière effectué par un expert indépendant pour la réévaluation des terrains dans le cadre de l'IAS 16.

O Utilisation d'un modèle d'estimation des pertes attendues sur les créances suivant la norme IFRS 9.

O Adoption d'un taux d'actualisation estimé dans le cadre de l'IFRS 16 pour déterminer les droits d'utilisation et les dettes correspondantes.

o Estimation d'un passif fiscal conformément à IFRIC 23.

Le Groupe SOTHEMA procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations. Ainsi, les comptes consolidés de l'exercice ont été établis en tenant compte des paramètres financiers de marché disponibles à la date de clôture. Les montants qui figureront dans ses futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

Changement de méthodes comptables

En application de la norme IAS 8 "Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs", le groupe a constaté une correction (rétrospective) de l'impact IAS 19 portant sur les avantages au personnel pour se conformer au taux d'inflation et le turn over recommandés en se basant sur la dernière mise à jour des données actuarielles.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont initialement évaluées à leur coût d'acquisition ou leur coût de production pour le Groupe, comprenant tous les coûts directement attribuables à la préparation de leur utilisation, ou à leur juste valeur à la date de regroupement d'entreprises. Elles sont amorties linéairement selon leur durée d'utilité..

La durée d'utilité des immobilisations incorporelles fait l'objet d'une revue lors de chaque arrêté. Le cas échéant, l'incidence des modifications de celle-ci est comptabilisée de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

L'amortissement des immobilisations incorporelles est enregistré dans le compte de résultat sur la ligne Amortissement des incorporels.

Le Groupe dispose d'un Fonds commercial qualifié sous IAS 38 en immobilisation incorporelle dont la durée d'utilité est indéterminée. Lorsqu'il existe une indication interne ou externe de perte de valeur, le Groupe évalue la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles et comptabilise une perte de valeur lorsque la valeur nette comptable des actifs excède leur valeur recouvrable. L'examen de ces indicateurs est effectué à chaque date d'arrêté annuel.

Le groupe procède aux tests de dépréciation des immobilisations incorporelles et GW de ses entités comme prévu par la norme IAS 36. Aucun indice de perte de valeur n'a été décelé lors des tests effectués et donc n'ayant constaté aucune dépréciation de cette nature sur les comptes consolidés du groupe Sothema au 31 décembre 2022.

Travaux liés à la recherche et de développement réalisés en interne :

Conformément à IAS 38, Immobilisations incorporelles, une immobilisation incorporelle est comptabilisée s'il est probable que les avantages économiques futurs attendus de l'actif iront au Groupe et si le coût de l'actif peut être évalué de façon fiable. Ces critères n'étant pas respectés pour les frais de recherche internes, ces derniers sont comptabilisés en charges, en Frais de recherche et développement, dès lors qu'ils sont encourus.

En raison des contraintes liées aux autorisations réglementaires et à la complexité du processus de recherche et de développement, les critères IAS 38 d'immobilisation des travaux R&D du groupe ne sont pas réputés remplis. Par conséquent, les coûts engagés sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel elles sont rattachées.

PRINCIPES ET RÈGLES DE CONSOLIDATION (suite 2/3)Recherche et développement acquis séparément

Les travaux de recherche et développement acquis séparément sont comptabilisés en tant qu'actifs, car les critères de reconnaissance des actifs incorporels sont considérés comme toujours satisfaits.

Les acquisitions auprès de tiers de droits relatifs à des R&D et spécialités pharmaceutiques n'ayant pas encore abouties (n'ayant pas encore obtenu d'autorisation de mise sur le marché) sont comptabilisées à l'actif. Ces droits sont amortis linéairement, à partir de l'obtention de l'autorisation de mise sur le marché, sur leur durée d'utilité.

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets sont immobilisés pour leur coût d'acquisition et sont amortis sur leur durée d'utilité correspondant à leur durée de protection légale ou à leur durée de vie économique lorsqu'elle est inférieure.

Les licences, autres que celles relatives à des spécialités pharmaceutiques ou à des projets de recherche, notamment les licences de logiciels sont immobilisées sur la base du coût d'acquisition comprenant les coûts directement attribuables à la préparation de l'utilisation des logiciels. Les licences de logiciels sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité pour le Groupe (3 à 5 années).

Les coûts de développement des logiciels développés en interne, relatifs à la création ou à l'amélioration de ces derniers sont immobilisés dès lors que les critères de comptabilisation des immobilisations de la norme IAS 38 sont respectés. Ils sont amortis linéairement sur la durée d'utilité des logiciels dès lors qu'ils sont prêts à être utilisés.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de production.

La norme IAS 16 prévoit le calcul des amortissements en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

Les principales durées d'utilisations retenues sont les suivantes

o Pour les constructions et leur composants → durée estimée entre 8 et 50 ans

o Pour les installations techniques, matériel et outillage et leur composant → durée estimée entre 8 et 50 ans

Conformément à IAS 36 sur les dépréciations d'actifs corporels, lorsqu'il existe une indication interne ou externe de perte de valeur, le Groupe évalue la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et comptabilise une perte de valeur lorsque la valeur nette comptable des actifs excède leur valeur recouvrable.

Contrats de location

En application de la norme IFRS16, un droit d'utilisation est reconnu à l'actif en contrepartie d'une dette locative au passif.

L'analyse des durées, notamment pour les constructions prend en compte la durée contractuelle minimale à laquelle s'ajoutent les périodes résiliables et les renouvellements possibles, dès lors que le Groupe est raisonnablement certain de les exercer.

Ce retraitement inclut les deux catégories de contrats IFRS 16, à savoir, les contrats de location simple éligibles et les contrats de location financement (crédit-bail).

Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas du coût ou de leur valeur nette de réalisation. Le coût correspond au prix de revient. Celui-ci est calculé selon la méthode du prix moyen pondéré ou selon la méthode FIFO « premier entré, premier sorti » selon la nature des stocks.

Le coût des produits finis comprend les coûts d'acquisition, les coûts de transformation et les autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur comptable des stocks est supérieure à leur valeur nette de réalisation.

Les comptes des stocks consolidés sont impactés par les éliminations des marges sur stocks des cessions intragroupes.

Résultat par action

Conformément à IAS 33, le résultat par action correspond au résultat net consolidé -part du groupe- se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice.

PRINCIPES ET RÈGLES DE CONSOLIDATION (suite 3/3)**Créances et dettes**

Les créances clients font parties des actifs courants.
Les dettes fournisseurs font parties des passifs courants.
Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances sont soumises au modèle de dépréciation conformément à IFRS 9 menant à constater sur les comptes consolidés une dotation complémentaire ou reprise en ajustement de l'impact enregistré en social.

La méthode ECL retenue consiste à déterminer pour chaque exercice un taux de perte attendue obtenue par rapport au CA HT en fonction de l'ancienneté de la créance échue non encore encaissée. Ainsi, en se basant sur l'historique des dix dernières années un taux moyen ECL est adopté pour le calcul de l'impact.

Le groupe a réalisé une étude détaillée de l'impact de l'IFRIC 23 relative aux positions fiscales incertaines, considérant les risques, les comptes consolidés sont impactés par la constatation d'un passif fiscal portant sur risques liés à l'impôt sur le résultat.

Impôts sur les bénéfices

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé.

Les impôts différés actifs sont des produits d'impôts futurs et correspondent à une différence temporaire déductible ou des retraitements de consolidation imputables sur les exercices futurs.

Les impôts différés passifs sont des charges d'impôts futures et correspondent à une différence temporaire imposable ou des retraitements de consolidation imposables lors des exercices futurs.

Les actifs et les passifs d'impôt différés sont compensés selon les dispositions de la norme IAS 12. Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés ne sont pas actualisés ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours de leur période de dénouement.

Les comptes consolidés sont impactés des impôts différés sur les déficits fiscaux transitant par le compte de résultat.

Il est à signaler que les comptes consolidés à fin décembre 2022 ont été impactés au résultat par l'application anticipée du taux d'IS au Maroc.

Engagements de retraites et prestations assimilées

Dans le cadre de l'évaluation de ses engagements sociaux, SOTHEMA a soumissionné un cabinet indépendant pour l'évaluation actuarielle et la comptabilisation, conformément à la norme IAS 19 révisée, des engagements sociaux relatifs aux avantages du personnel accordés au personnel actif et retraité à fin Décembre 2022.

Les engagements sociaux de SOTHEMA évalués au 31.12.2022 s'élèvent à 25.008 KMAD VS 26.325 KMAD au 31.12.2021, soit une baisse de 5% de la provision dû aux changements des hypothèses actuarielles et financières, en particulier l'hypothèse de l'inflation médicale et le turnover.

Ce montant est déterminé en fonction des conditions conventionnelles de départ, l'ancienneté des salariés étant calculée à la date de leur départ éventuel à la retraite à l'âge de 60 ans. Il tient compte de la probabilité que le salarié quitte la société avant d'atteindre l'âge du départ en retraite.

L'ensemble de ces coûts, charges sociales incluses, est provisionné et systématiquement pris en compte dans le résultat sur la durée d'activité des salariés.

Opérations en devises

Conformément à IAS 21, les écarts de conversion des créances et dettes en devises ont été comptabilisés en résultat financier.

La conversion en dirhams de l'ensemble des actifs et passifs des filiales est effectuée au cours de la monnaie fonctionnelle de la filiale étrangère en vigueur à la date du bilan, et la conversion des comptes de résultat est effectuée sur la base d'un cours moyen pondéré de la période. L'écart de conversion qui en résulte est porté directement en capitaux propres et n'est repris en résultat qu'au moment de la cession de la filiale.

Subventions d'investissements

Les subventions d'investissement publiques reçues par le Groupe sont reclassées en produits différés conformément au retraitement recommandé par IAS 20.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est retraité suivant la norme IFRS 15 en ce qui concerne les échantillons et les escomptes accordés qui viennent en diminution du chiffre d'affaires consolidé.

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Deloitte

Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C – TourIvoire 3 – 3ème étage
La Marina – Casablanca



Lot 57 Tour CFC - Casa Anfa
20220 Hay Hassani
Casablanca

Aux actionnaires de la
Société de Thérapeutique Marocaine (SOTHEMA S.A.)
BP n° 1, Zone industrielle Bouskoura
Casablanca

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société de Thérapeutique Marocaine (SOTHEMA S.A.) et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2022, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 1 433 679 KMAD dont un bénéfice net consolidé de 267 134 KMAD.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Société de Thérapeutique Marocaine
Page 3

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et révisons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la

Société de Thérapeutique Marocaine
Page 2

• Provision pour avantages au personnel

Risque identifié

La SOTHEMA S.A. a mis en place un régime d'avantage postérieur à l'emploi à prestations définies relatif à la couverture médicale. La société s'engage à payer des prestations convenues au personnel en activité ou retraité. La valeur actuarielle de cet avantage du personnel est comptabilisée en tant que provision pour un montant de 25 008 KMAD au 31 décembre 2022.

L'évaluation de l'engagement à ce régime à prestations définies ainsi que de la charge de l'exercice requiert des jugements importants de la Direction pour déterminer les hypothèses appropriées à retenir, dont les principales concernent les taux d'actualisation et d'inflation, ainsi que des hypothèses démographiques comme le taux d'évolution à long terme des salaires et la table de mortalité.

Des variations de chacune des hypothèses clés sous-jacentes aux évaluations peuvent avoir une incidence significative sur la détermination de la provision comptabilisée ainsi que sur le résultat du groupe. Dans ce contexte, la Direction fait appel à un actuaire externe pour l'assister dans la détermination de ces hypothèses.

Nous avons considéré l'évaluation de l'engagement résultant du régime à prestations définies comme un point clé de notre audit compte tenu du montant de l'engagement, du jugement inhérent à la détermination des principales hypothèses actuarielles ou démographiques sous-jacentes et de la sensibilité qui en résulte.

Réponse d'audit

Nous avons pris connaissance du processus mis en place par la Direction pour l'évaluation de l'engagement au titre de l'avantage postérieur à l'emploi sous forme de régime à prestations définies.

Avec l'assistance de nos experts, nos travaux ont notamment consisté à :

- apprécier le caractère raisonnable des principales hypothèses retenues, notamment les taux d'actualisation et d'inflation au regard des conditions de marché ;
- apprécier la cohérence des hypothèses relatives notamment aux évolutions de salaires et aux données démographiques (table de mortalité, taux d'inflation des coûts médicaux).

Nos autres travaux ont consisté à :

- Sur base de sondages, contrôler la correcte transcription, dans le calcul des engagements effectué par l'actuaire externe de la société, des données individuelles et des hypothèses actuarielles et démographiques retenues par la Direction.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Société de Thérapeutique Marocaine
Page 4

réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 17 avril 2023

Les Commissaires aux comptes

Deloitte Audit



Sakina Bensouda
Associée

PwC Maroc
Lot 57 Tour C.C. 19ème étage, Casa Anfa,
20220 Hay Hassani - Casablanca
T: +212 (0) 5 22 88 88 80 E: +212 5 22 23 88 70
Site: www.pwc.ma IP: 37999135
IF: 1106708 - CNSS: 7467045

Mohamed Rqibate
Associé